



Colloque - Webinaire

« FINANCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF : QUELLES INNOVATIONS ? »

Noureddine BENSOUDA
Trésorier Général du Royaume

Rabat, le 5 décembre 2020

Monsieur le Ministre,
Professeur Michel Bouvier ;
Professeur Marie-Christine Esclassan ;
Mesdames et messieurs.

C'est avec un grand plaisir, que je procède en compagnie du Professeur **Michel Bouvier**, à l'ouverture de ce webinaire organisé conjointement par la Trésorerie Générale du Royaume et l'Association pour la Fondation Internationale de Finances publiques (Fondafip) sur le thème : **«financement du système éducatif : quelles innovations ? »**.

Résolument engagés à défendre l'idéal démocratique auquel nous croyons fermement, nous continuons notre œuvre -sur le plan intellectuel bien entendu- pour des finances publiques plus efficaces et plus efficientes, plus transparentes et responsables aussi, mais surtout plus inclusives et équitables.

Ainsi, après avoir abordé la question du financement de la santé lors du colloque du 26 septembre dernier, nous nous proposons aujourd'hui d'appréhender un sujet tout aussi important et vital.

Il s'agit d'un sujet social par excellence, qui concerne tous les citoyens, et qui conditionne, in fine, la réussite de tout projet de société.

Victor Hugo disait: « **Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne** ». Cette affirmation, profondément humaniste du libre penseur, vraisemblablement héritée de la philosophie des lumières, est vérifiable tout aussi bien sur le plan économique, social que politique.

Et si sur les plans économique et social, le rôle de l'éducation relève de l'évidence, son influence sur la vie politique demeure beaucoup moins évoquée, sinon très timidement.

En effet, lorsque cette relation est abordée, c'est souvent pour débattre de l'impact du niveau académique chez la seule élite politique. Alors que l'impact de la qualité de l'éducation sur la base électorale, que sont finalement les citoyens, est fondamental.

Certaines études ont traité du lien de causalité entre la qualité des systèmes éducatifs et les systèmes politiques à travers le monde.

L'éducation contribue à renforcer la démocratie dans nos sociétés.

Grâce à l'éducation, le citoyen dispose de plus d'outils pour jouer pleinement son rôle d'acteur, voire, d'agent de changement dans sa communauté, aussi bien sur le plan économique et social que politique.

Exploiter au mieux les ressources disponibles et pouvoir les convertir en une réelle liberté d'agir, tel est le fondement de la théorie des capacités d'AMARTYA SEN (Prix Nobel d'économie en 1998) à qui on doit le célèbre Indice de Développement Humain (IDH) qu'il a mis au point avec le professeur MAHBUB UL HAQ.

Dans cette optique, que je partage grandement, une bonne éducation vaudrait mieux que bien des ressources matérielles pour garantir une réelle liberté des individus, et en définitive, une vraie justice sociale.

Et pour revenir à l'IDH élaboré par AMARTYA SEN et MAHBUB UL HAQ et qui sera repris plus tard par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour mesurer le développement humain dans

les pays du monde, l'éducation y figure parmi les trois composantes essentielles.

Ces composantes, à savoir, l'éducation, la santé et la richesse matérielle sont placées au même pied d'égalité puisque les sous-indices qui leur correspondent sont intégrés dans les calculs à pondération égale.

C'est dire que pour l'organisation onusienne, une éducation de qualité et une bonne santé sont, chacune, tout aussi importantes que la possession matérielle dans l'estimation du degré du développement humain.

Dans son discours Royal prononcé à l'occasion de la Fête du Trône en 2015, Sa Majesté Le Roi, que Dieu l'Assiste, disait : «...***La réforme de l'enseignement est à la base du développement. Elle est la clef de l'ouverture et de la promotion sociale, le gage de protection de l'individu et de la collectivité contre les fléaux de l'ignorance et de la pauvreté, et les démons de l'extrémisme et de l'ostracisme.***

Voilà pourquoi Nous n'avons de cesse de plaider pour une réforme substantielle de ce secteur vital, de sorte à réhabiliter l'école marocaine et à la rendre apte à remplir comme il se doit la mission qui est la sienne en matière d'éducation et de développement...»

Mesdames et Messieurs

Avant de passer la parole au Professeur **Michel BOUVIER**, je tiens à remercier chaleureusement Monsieur le Ministre **Saaïd AMZAZI** qui a

accepté de nous faire l'honneur de présenter, tout à l'heure, le rapport introductif de cette rencontre.

Mes vifs remerciements vont aussi au Professeur **Michel BOUVIER** et au Professeur **Marie-Christine Esclassan** pour leurs efforts continus visant à promouvoir le partage des expériences et des connaissances entre nos deux pays.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères aux intervenants qui ont accepté de partager avec nous leurs expériences et leurs points de vue.

Mes remerciements sont adressés aussi à vous, aimable et fidèle audience, qui nous faites l'honneur de prendre part à nos rendez-vous et qui enrichissez la réflexion par vos commentaires et questions lors des débats.

Cher Michel, la parole est à vous.